

# Didier Caudevelle

Didier Caudevelle, militant rayonnant et entreprenant, est responsable de la section de l'ATHA du Nord et du Pas-de-Calais. Il a grandi dans un coron, quartier d'habitations de mineurs ; il garde une nostalgie de cette existence certes un peu les uns sur les autres mais qui pratique beaucoup la solidarité au quotidien. Il se fait recruter à La Poste de Houdain comme auxiliaire à 18 ans, puis devenu préposé, il est nommé à Maule près de Flins dans les Yvelines. Il y rencontre sa future épouse et se marie en 1975.

## Retour au pays

Muté en 1980 à Saint-Omer, il passe le concours d'AEX-DA. et il est nommé en 1981 à Lumbres, grosse commune de l'arrondissement de Saint-Omer. C'est le retour au pays, son épouse à un peu de difficulté à trouver un emploi. Lui est à l'aise, profitant des formations possibles, il élargit alors son champ de compétences en faisant notamment des stages (CNP, vente). Mais son emploi reste la distribution cycliste. Malheureusement à 32 ans il est atteint d'une bronchite chronique obstructive l'obligeant d'abord à un arrêt de trois mois. Il reprend son travail à vélo mais les hivers sont difficiles avec un tel handicap. Il lui est proposé une tournée en voiture ce qui est encore plutôt moins bien pour sa santé. Finalement, malgré tout l'attrait qu'il avait pour le contact avec la population au quotidien du préposé, il demande un reclassement dans un groupement postal. Comme il est adroit en informatique il est chargé de la gestion des contractuels mais rapidement on n'a plus besoin de lui et il se retrouve placardisé pour un an. Insatisfait mais actif et positif il obtient d'être affecté au guichet ; il y réussit bien, son gout de la vente et l'esprit d'équipe l'aident ; il se sent heureux

## .Découverte de l'atha

En 2005 il est victime d'un mal de dos très handicapant. C'est à cette occasion qu'il découvre l'atha : Brigitte Polard le convainc de se faire reconnaître comme travailleur handicapé et de bénéficier de

la protection y afférente. Reconnaisant et obéissant à ce gout des autres qu'il a de manière innée, il emploie alors son énergie à s'investir comme correspondant départemental après avoir suivi le stage organisé par le siège de l'atha. Progressivement il va redynamiser la section Nord Pas de Calais. Entre-temps, bénéficiant de son statut de travailleur handicapé, il obtient une retraite effective à 55 ans. Ce n'est pas une fuite, il peut maintenant se consacrer à plein temps aux autres. Il se sent le porte-parole des travailleurs handicapés notamment lorsque ceux-ci ont des difficultés à obtenir l'installation de postes de travail leur permettant d'être à la fois efficaces et heureux au quotidien ; le travail est au cœur de la vie et non quelque chose que l'on fait pour survivre. Malin, habile et obstiné, il tisse progressivement sa toile dans les services de La Poste et de France Télécom pour être connu de beaucoup et pour que l'atha soit reconnue comme une association compétente et actrice d'une meilleure harmonie sociale dans les entreprises.

## Engagement auprès du réseau REDIAB

Étant de plus devenu diabétique il se sent, là encore, poussé à ne pas s'isoler et à apporter aux autres sa capacité d'organisation et de mobilisation. Comme malade référent, il devient animateur du réseau REDIAB (Réseau des diabétiques de type 2 de la Côte d'Opale) de Boulogne-sur-Mer ; il organise à ce titre chaque semaine, comme malade référent, des randonnées pour les malades diabétiques qu'il faut d'abord convaincre, pour leur intérêt, de mettre un pied devant l'autre !

Enfin Didier Caudevelle n'a pas seulement chez lui un bureau tout équipé pour animer la section de l'atha, il a aussi un atelier où il pratique le chantournage du bois autrement dit la confection de sortes de dentelle. Actuellement il réalise une cathédrale en miniature. Il alimente un blog : [chantournagebois.blog4ever.com](http://chantournagebois.blog4ever.com)

Propos recueillis par Jean-Pierre Lechevallier.

## Sommaire

page 2- Portrait

page 3- Le mot du président

page 4- Handdifférences : le trophée de l'intégration.

pages 5-6 Forum emploi

page 7 Rallye des gazelles

page 7 guide pour lutter contre les stéréotypes

page 8 PPDC de Mérignac.

page 9 Nouvel accord sur le handicap par France Télécom

page 10 Journées "handicap" Coliposte

page 11 année du bénévolat

page 11 formation RSI et ROSI

page 12 bulletin d'adhésion



ASSOCIATION DES  
TRAVAILLEURS  
HANDICAPÉS OU  
RECLASSÉS DE  
LA POSTE &  
FRANCE TÉLÉCOM

47/49 rue Barrault  
75013 Paris France  
Tél : 33 [0]1 40 78 13 13  
Fax : 33 [0]1 40 78 13 14  
contact@atha.fr  
www.atha.fr

Fondateur : Djamel Nedjma  
Directeur de Publication : Alain Debeury  
Comité de rédaction : Alain Debeury,  
Jean-Pierre Le Chevillier, Jean-Pierre Hurtaud,  
Maryvonne Bodin, Brigitte Seriziat.  
Ont participé à ce numéro : J.P. Le Chevillier,  
H. Bornes, A. Masi, J. Tran Van, B. Seriziat.

I.S.S.N. : 1292-5438  
Copyright photos : B. Seriziat

Impression : M4  
371, rue Marcel Pagnol 27930 Gravigny  
Direction artistique : Graphir Design

Adhésion à l'association : 10 euros/année civile  
Abonnement Le Lien tarif adhérent : 2 euros  
Abonnement Le Lien non adhérent : 16 euros

# "Cher lecteur



**D**epuis 1987 la loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés un quota de 6% de travailleurs handicapés. Plus de 20 ans après, ce résultat n'est toujours pas atteint.

Les grandes entreprises telles que La Poste et France Télécom ne lésinent pas sur les moyens pour parvenir à cet objectif : accords handicap, ateliers de sensibilisation, intranet dédié au handicap, tutorat, etc. Mais les résultats ne sont pas toujours à la hauteur et les stéréotypes ont la vie dure, que ce soit dans le domaine du recrutement, de l'intégration ou de l'évolution de carrière.

Face à ce constat, les bénévoles de la section Atha Ile de France, avec l'aide du siège, ont organisé un forum Emploi et Handicap le 13 mai dernier à Paris. Le principal objectif de ce forum était de permettre la rencontre et l'échange entre les entreprises et les travailleurs.

Dans les pages de ce numéro vous aurez l'occasion de découvrir quelques-unes des actions menées sur le terrain par les bénévoles de l'atha. Ils sont tous animés par une même motivation : être au service de l'autre pour le soutenir et alléger ses difficultés. Tout un chacun peut être amené à un moment de sa vie à faire du bénévolat. Chacun d'entre nous peut s'engager et soutenir ceux qui en ont besoin.

C'est ce que font régulièrement des adhérents en demandant de devenir correspondant local de l'atha. Ainsi le Conseil d'Administration du 17 juin a eu le plaisir de valider les candidatures de : Jean-Pierre Tagliatti pour la Corse Thierry Carpentier pour la Savoie et la Haute-Savoie, Thierry Poitout pour la Côte d'Or.

Le Président,  
Alain Debeury

# Handifférences

## Le trophée de l'intégration

Les équipes de postiers ayant participé à ce challenge, ont mis en place des actions pour faciliter l'intégration de leurs collègues handicapés et/ou reclassés. Les critères d'évaluation retenus étaient l'originalité du projet, l'ingéniosité, le pragmatisme, la qualité de la démarche managériale et le degré d'association des personnes handicapées à l'action présentée. Madame Christine Bargain, Responsable de la Direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale est à l'initiative de cet événement. C'est la première année que ce trophée est proposé et il a déjà mobilisé 64 équipes dans 21 régions et dans tous les métiers (Enseigne, Courrier, La Banque postale, Le Colis et les filiales). A titre de comparaison, lorsque la Direction du Projet Diversité et Handicap a proposé aux postiers d'exprimer leurs bonnes pratiques sur le thème de l'accessibilité des locaux professionnels, 17 projets avaient été présentés la première année et 40 à la deuxième participation.

### Remise des trophées nationaux

Dans un premier temps, chaque région a constitué un jury et a récompensé les participants. Dans un second temps, les dossiers des lauréats ont été proposés à un jury national qui s'est réuni le 24 mars pour choisir cinq actions sur les 19 proposées par les lauréats régionaux.



Monsieur Foucauld Lestienne, Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales, remet le trophée aux postiers du CIGAP Languedoc-Roussillon



Olivier Kozar, Directeur Territorial de l'Enseigne de La Poste Midi Pyrénées, reçoit, avec son équipe, le premier prix national.

Durant la soirée du 19 mai 2011, un film a présenté chacun des cinq projets retenus : l'accessibilité audio aux supports de communication du Groupe, présentée par la DOTC Auvergne, l'intégration des personnes sourdes et muettes par Médiapost, la convention Sodexo pour l'accessibilité du Restaurant Inter Entreprise du Centre Financier de Paris, maintien dans l'emploi au CIGAP Languedoc-Roussillon, d'un collègue dont le handicap s'est aggravé et intégration de 3 agents handicapés dans la démarche Espace Services Clients (ESC) au bureau de Poste de Tarbes Jaurès. Après la projection de ces cinq mises en situation, les participants ont voté :

### Classement des lauréats

- 5ème prix - CIGAP Languedoc-Roussillon
- 4ème prix - Médiapost
- 3ème prix - DOTC Auvergne
- 2ème prix - Centre Financier de Paris
- 1er prix - Tarbes Jaurès

# Forum pour l'emploi

## Une initiative des bénévoles de l'atha



Les bénévoles de l'atha de la section Ile-de-France préparent les stands avant l'ouverture du forum.

### Envisager le handicap dans l'entreprise.

Les études en psychologie sociale nous révèlent que les acteurs ont du mal à envisager le handicap dans l'entreprise. C'est pourquoi les missions handicap de La Poste et de France Télécom inscrivent, dans les accords en faveur des personnes en situation de handicap ou d'inaptitude, l'objectif de faire évoluer le regard et les mentalités dans l'entreprise. C'est, bien sûr aussi, une action prioritaire de notre association. Et c'est dans ce contexte que nous avons mis en oeuvre un forum pour l'emploi pour permettre à l'ensemble des acteurs du marché du travail de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.

### Faire vivre les valeurs de l'association.

Rappelons que les missions de l'atha sont, entre autres, d'augmenter le niveau de connaissance sur les situations de handicap dans l'entreprise, de rendre visible les handicaps invisibles en parlant de manière explicite de ce sujet pour lever le doute quant à l'existence de ces types de handicap et de banaliser les situations de handicap. L'atha réalise également un suivi de dossiers de personnels pour lesquels il existe un risque de désinsertion professionnelle (reprise après arrêt de travail maladie, accident du travail, maladie professionnelle ou nécessité d'un aménagement de poste de travail) ou pour lesquels il existe un risque de discrimination professionnelle (évaluation professionnelle, promotion...)

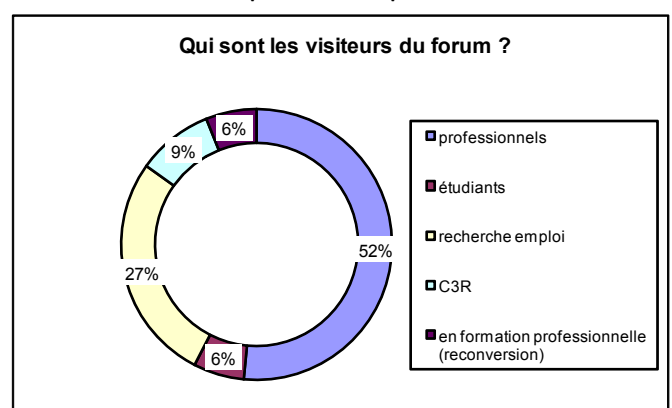
### Etre reconnu travailleur handicapé

A l'occasion de ce forum, Didier Caudeville, administrateur de l'atha, a animé un atelier "reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)" pour expliquer cette démarche administrative. Les visiteurs qui le désiraient ont pu repartir avec les imprimés et les réponses à leurs questions. Nous constatons que les stéréotypes négatifs sur le handicap freinent les salariés qui souhaiteraient se faire reconnaître travailleurs handicapés (RQTH), car ils craignent d'être stigmatisés et défavorisés. Or, cette situation ne leur est pas favorable car les effets sont plus complexes à gérer pour le salarié lui-même qui peut vivre dans la peur d'être découvert ou d'être rejeté, ne pas pouvoir demander d'aménagement de poste de travail et développer des sentiments de discrimination. Pour que la personne déclare sa situation, il importe donc que le handicap soit banalisé.

### Rédiger un CV et une lettre de motivation.

La recherche d'un emploi nécessite de savoir se présenter et de bien connaître les normes sociales de l'entreprise. Nous avons donc proposé aussi sur l'espace forum, un atelier "CV" animé par Emilie Legoff, chargée de recrutements et mobilité à Coliposte.

Les candidats à l'emploi pouvaient ensuite décider de rencontrer les entreprises présentes (France Télécom-Orange, Le groupe La Poste, Manutan, Agence Kelly), prendre connaissance des offres d'emploi envoyées par des entreprises sollicitées ou afficher leur demande sur un panneau prévu à cet effet..



# Forum pour l'emploi

## Une initiative des bénévoles de l'atha

suite de la page 5

### Un stand documentation pour tous

Des professionnels, en charge d'accompagner les parcours professionnels des personnes en situation de handicap, ont répondu à ce rendez-vous. Assistants sociaux, conseillers en mobilité, responsables des ressources humaines, responsables des missions handicap et organisations syndicales ont saisi cette occasion de rencontre pour venir s'informer sur la gestion du handicap (aménagement des postes de travail, RQTH, aides possibles, missions de l'association). Nous proposons des actions de sensibilisation à l'ensemble des acteurs de l'entreprise sur le principe du volontariat et de l'initiative individuelle.

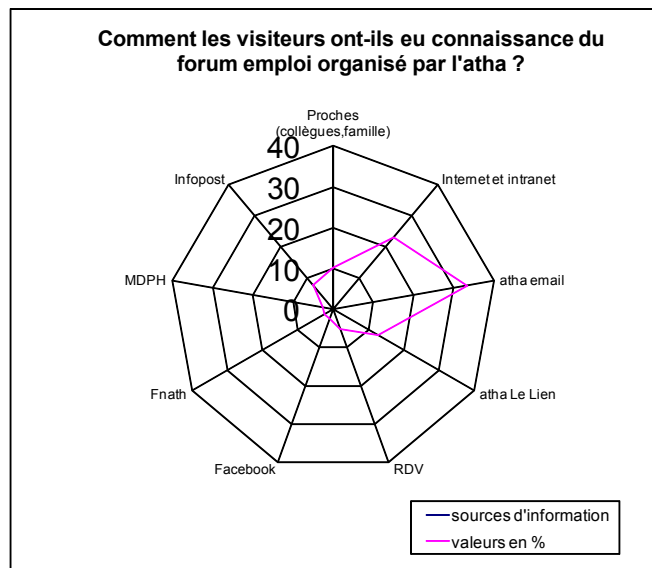
### Des stands du milieu associatif

Un représentant de l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Nuits Saint Georges a répondu aux questions sur le travail en milieu protégé. Rappelons que les travailleurs handicapés peuvent travailler en milieu ordinaire ou en milieu protégé. L'orientation vers le milieu protégé est décidée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées lorsque la personne concernée en fait la demande. Elle peut alors travailler en Entreprise Adaptée (EA) en conservant son statut de salarié ou dans un ESAT, établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes handicapées et visant leur réinsertion sociale et professionnelle. Un représentant de l'association des accidentés de la vie (la Fnath) a pu également renseigner et conseiller les visiteurs..

### Après l'action, l'évaluation

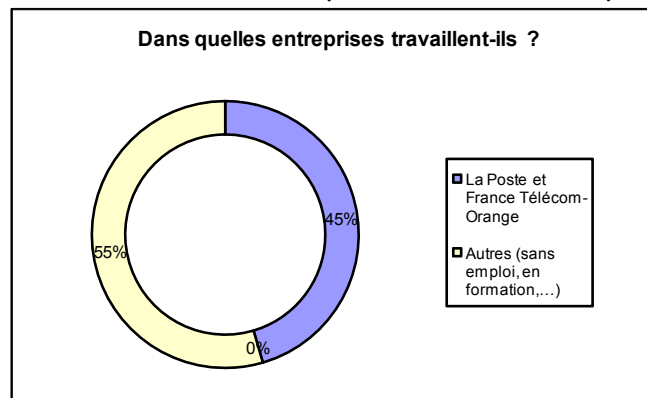
Nous sommes allés au bout du projet et nous avons pu vérifier notre hypothèse de travail: l'emploi des personnes handicapées pose question aux personnes qui recherchent une intégration professionnelle ou un maintien dans l'emploi mais aussi aux professionnels qui les accompagnent. Un forum pour l'emploi ne peut pas se réduire à un simple "marché de l'emploi" sur lequel se confrontent l'offre et la demande. Il a besoin de se nourrir d'autres dimen-

sions pour faire émerger dans le discours et l'échange des perceptions et des représentations qui participent inconsciemment à des processus de décisions, de positionnement professionnel et de recherche d'emploi ou de recrutement.



### Des personnes en recherche d'emploi.

Nous avons communiqué en interne à La Poste et à France Télécom mais aussi en externe en sollicitant les centres de formations et de réadaptation, les maisons départementales des personnes handicapées, une radio spécialisée dans le domaine du handicap (vivrefm), sur internet et au travers de journaux associatifs. Le forum a bénéficié pour moitié à des acteurs externes. La communication et l'image des grandes entreprises a sans aucun doute un pouvoir attractif auprès des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi.



Nous remercions tous les participants, visiteurs, animateurs et exposants. Tous, par leur implication, ont contribué à la réussite de cet événement.

# Le rallye Aïcha des gazelles

du 17 au 31 mars 2012

- Le 31 mai 2011, L'atha a rencontré l'équipe participante des postières engagée dans la dernière aventure du Rallye Aïcha des Gazelles. Nous avons imaginé, avec elles, les adaptations nécessaires pour permettre à une postière en situation de handicap de participer à cette aventure. Si vous rêvez de vous inscrire, vous pouvez contacter l'association pour obtenir des informations

**Une femme, du groupe La Poste, de 18 à 65 ans.**

- Le Rallye Aïcha des Gazelles est une aventure internationale et humaine unique en son genre. C'est le seul Rallye Raid 100% féminin. Il existe depuis 1990 et il aura donc 22 ans pour sa prochaine édition. Il rassemble des



femmes de 18 à 65 ans dans le désert Marocain. Le Rallye Aïcha privilégie une navigation à l'ancienne, à la boussole et uniquement en hors piste ( pas de vitesse et pas de GPS).

## Plus on est diplômé plus on entretient les stéréotypes ...

« Plus on est diplômé, plus on entretient les stéréotypes sur les personnes handicapées » affirme l'association d'entreprises **IMS-Entreprendre pour la Cité**. Cet organisme a présenté le résultat d'une étude menée avec trois laboratoires de psychologie sociale auprès de plus de 400 managers d'Alstom, Areva, CNP Assurances et L'Oréal sur leur perception des personnes handicapées. Elle a ensuite édité un guide pour lutter contre les stéréotypes sur les salariés handicapés.

L'étude vient contredire la croyance communément acceptée selon laquelle plus un individu est diplômé, moins il est sujet à catégoriser. Voici quelques extraits du guide: « Plus les managers sont diplômés, plus le stéréotype est fort. Les managers les plus diplômés perçoivent davantage les personnes handicapées comme un groupe homogène, et ils s'identifient moins à elles que ne le font les moins diplômés». «Du fait de son niveau de formation, la direction semble être la partie de l'entreprise à avoir les stéréotypes les plus forts. C'est à ce niveau que la sensibilisation doit se jouer. »

Après cet état des lieux, des solutions sont heureusement préconisées : «les entreprises peuvent faire évoluer les stéréotypes sur le handicap en utilisant les outils de sensibilisation adéquats. Mais les actions de sensibilisation n'ont pas d'effet quand elles sont rares et/ou trop espacées. Cependant, à partir d'un certain seuil qui semble être aux alentours de deux actions (par an), on observe que le stéréotype devient plus positif. En outre, la sensibilisation a plus d'impact quand elle est centrée sur la rencontre, directe et indirecte, qui permet de déconstruire toutes sortes d'idées reçues sur l'autre : plus la fréquence des contacts professionnels augmente et plus la représentation sociale du handicap devient significativement positive. »

En conclusion de son guide, IMS propose un outil d'autodiagnostic et des pistes d'actions au travers de «7 clés de succès».

Vous pouvez télécharger le guide pour lutter contre les stéréotypes sur les salariés handicapés sur le site de [www.imsentreprendre.com](http://www.imsentreprendre.com)

# PPDC de Mérignac

## l'atha se fait connaître.

Une journée "vie au travail" a été organisée à la Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier (PPDC) de Mérignac le 6 mai 2011. Cet établissement a pour activités la distribution, la collecte de courrier, pour les particuliers et les entreprises, l'affranchissement, la vente de timbres et de prêts à poster et les dépôts en nombre.



Expliquer les conséquences de l'apnée du sommeil.

Etait conviés à cet évènement, le médecin du travail, la Direction Nationale des Affaires Sociales (DNAS), la Mutuelle- GMF et l'association Amitié. Trois masseurs et une sophrologue ont expliqué leurs pratiques. Des Préventeurs ont effectué des démonstrations de secourisme. Des informations ont été données pour permettre à chacun de mieux comprendre les conséquences de l'apnée du sommeil et de l'excès de cholestérol sur la santé. Les participants ont pu profiter de deux conférences sur la nutrition.

L'atha était représentée par Hélène Bornes. Les visiteurs sont venus chercher de l'information ciblée soit pour un proche désireux de rentrer dans la vie active, soit pour un ami en situation de handicap et travaillant déjà à La Poste, soit pour leur propre compte (exemple : troubles musculo squelettiques). Certains ont pris simplement de la documentation: "Le Lien", journal édité par l'atha et la plaquette avec la référence du site internet [www.atha.fr](http://www.atha.fr) ainsi que l'adresse mel de l'association [contact@atha.fr](mailto:contact@atha.fr) étaient à leur disposition.

Hélène Bornes a expliqué aux agents le rôle de



Le médecin du travail

l'association. Elle a aussi insisté sur la différence entre la notification C3R reconnue uniquement par La Poste et la Reconnaissance de Qualité de Travailleurs Handicapés (ou RQTH), délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Elle a donc donné les raisons pour lesquelles il est important de faire la démarche pour obtenir une RQTH à la MDPH. Au 1er janvier 2012, La Poste ne dépendra plus du Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) mais de l'Agefiph, ce qui modifiera le mode de calcul des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (l'Agefiph ne reconnaît pas les C3R.)



Des préventeurs ont effectué des démonstrations de secourisme

# Nouvel accord sur le handicap signé par France Télécom-Orange

Paris, 17 mai 2011, France Télécom-Orange a signé un nouvel accord en faveur des personnes en situation de handicap avec 3 organisations syndicales, la CFDT, la CGT et FO, représentant plus de 60 % des suffrages exprimés aux dernières élections professionnelles. L'accord, qui couvre la période 2011-2013, illustre la volonté d'Orange de participer activement à l'effort national d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Avec ce nouvel accord, le Groupe réaffirme sa volonté et son ambition de recruter davantage de salariés handicapés et d'améliorer leur développement professionnel et leurs conditions de travail.

Les engagements majeurs pris par le Groupe un programme d'embauche de travailleurs handicapés ambitieux avec au minimum 300 CDI, 150 alternants ou stagiaires, avec l'engagement d'accueillir et de former aux métiers du Groupe au minimum 60 candidats sans qualification dont le potentiel est détecté, un renforcement du réseau des acteurs et des moyens associés pour accompagner les salariés,

la poursuite de l'adaptation des outils de travail, un vaste programme destiné à faire progresser l'accessibilité et la sécurité des lieux de travail, un recours accru au secteur adapté et protégé, une accélération des programmes de sensibilisation à tous les niveaux du Groupe, l'aménagement des fins de carrière, avec la création d'un Temps Partiel Senior Handicap.

Pour répondre à ces enjeux, l'ensemble du Groupe se mobilise sur toutes ces thématiques et les représentants de personnel seront étroitement associés à la mise en œuvre des dispositions de cet accord. Bruno Mettling, DRH du Groupe a déclaré : "Je me réjouis de cet accord qui est une nouvelle étape de la mise en œuvre du contrat social en France. Le Groupe agit depuis de longues années en faveur du travail des personnes en situation de handicap. Au delà de cet accord, le nouveau France Télécom se doit d'être exemplaire dans l'attention portée à l'égalité des chances en proposant des conditions d'accueil et de développement adaptées à ces collaborateurs qui apportent chaque jour la preuve que performance économique et performance sociale sont parfaitement compatibles."

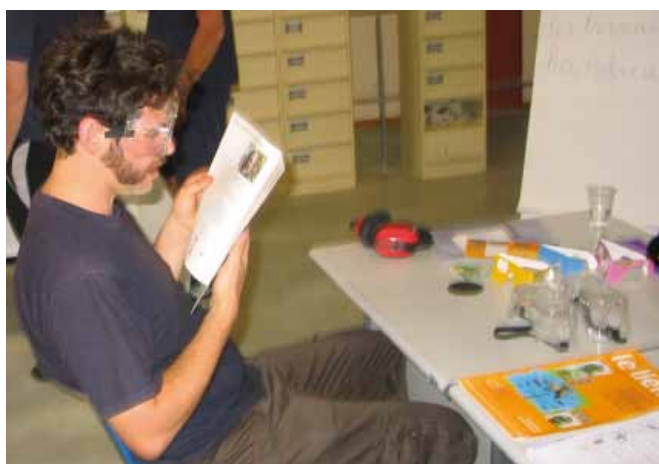
## France Télécom-Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 170 000 salariés au 31 mars 2011, dont 102 000 en France, et un chiffre d'affaires de 11,2 milliards d'euros au 1er trimestre 2011. Présent dans 35 pays, le Groupe servait 215,9 millions de clients au 31 mars 2011, dont 141,6 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

# Coliposte DOT Colis Sud Est

## Des journées Travail et Handicap



Animation sur le stand de l'atha à l'agence Coliposte de Dijon : réponses à des questions sur les pertes auditives, quiz sur les différentes situations de handicap et mises en situation pour mieux comprendre les déficiences visuelles..



Une journée « Travail & Handicap » était organisée le 25 mai 2011 dans les agences Coliposte de la Direction Opérationnelle Territoriale (DOT) Sud Est. L'atha était présente dans les agences de Clermont-Ferrand, représentée par Agnès Cellier et Marie-Françoise Ouchet, de Lyon Nord, représentée par Régis Ducruix et de Dijon.

Une journée « Travail & Handicap » avait été également organisée le 24 février 2011 à la Plate-forme Colis de Clermont-Ferrand. L'animation de cette journée s'est déroulée de 8 heures à 23 heures environ. Des serveurs d'un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) nous ont accueilli dès 8 heures et nous ont proposé un petit déjeuner. Agnès Cellier et Jacky Cheeze ont animé le stand de l'atha et répondu aux nombreuses questions de l'ensemble des employés de la plateforme.



Clermont Ferrand sur le stand de l'atha.  
De gauche à droite, Agnès Cellier et Brigitte Seriziat.



Plateforme colis de Clermont Ferrand, sensibilisation au handicap et initiation au basket fauteuil.

# 2011, année européenne du bénévolat et du volontariat

Plus de 14 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui en France. Leurs motivations sont personnelles : se sentir utile et faire quelque chose pour autrui, s'impliquer dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation. On peut définir les bénévoles comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association. Bénévoles et volontaires s'engagent dans une action au service de la société. Le bénévole consacre un temps qu'il décide librement et sans contrepartie, et qui peut être de quelques heures par an à plusieurs heures par semaine. Le volontaire s'engage à temps plein dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie en échange d'une indemnité et souvent de la sécurité sociale.

## Le cumul des statuts : être bénévole et salarié

En dehors des activités qu'ils effectuent au profit des associations, les bénévoles peuvent être salariés. Ils peuvent être amenés en raison de ce cumul de statut à respecter certaines règles. Le salarié d'une entreprise, peut bien entendu, exercer une activité bénévole au sein d'une association en dehors de son temps de travail salarié dans la mesure où cette activité bénévole n'a pas d'incidence sur son activité salariée (il ne doit pas, par exemple, utiliser son cadre de travail ni ses équipements pour les besoins de son activité bénévole, ni exercer cette activité pendant les heures de travail ; il ne doit pas faire concurrence à son employeur...).

L'atha recrute des bénévoles pour se faire connaître. N'hésitez pas à nous contacter.

## Formation des élus CHSCT de RSI et ROSI

Une journée formation/action a été organisée par les Comités d'Entreprises (CE) ROSI Groupe et RSI France le mardi 10 mai 2011 à Paris pour des élus des organisations syndicales de FT de la France entière.



Les thèmes de la journée étaient le handicap, et l'appropriation par les CHSCT des accords sur l'organisation du travail et sur le stress. La journée était organisée autour de l'intervention d'un médecin du travail de l'entreprise, la projection d'un film témoignage de personnes en situation de handicap sur leur lieu de travail et de plusieurs interventions de professionnels: un avocat, un ergonome, les présidents des deux CE et une personne de l'atha.



Le médecin du travail a exposé les différents types de handicap et quelques chiffres clés, l'ergonome a expliqué les aménagements de postes et lieux de travail, l'avocat est intervenu sur les textes de lois et les Accords d'entreprises, les présidents des CE ont rappelé les contenus de l'accord handicap et l'atha a redéfini des concepts fondamentaux pour appréhender les questions liées au handicap tels que le principe de non-discrimination professionnelle, la mise en oeuvre de mesures appropriées pour respecter ce principe de non discrimination, les définitions des "situations de handicap", de "compensations du handicap" et d'accessibilité.

# Bulletin d'adhésion 2011

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Vous êtes :  en activité  retraité La Poste  
 retraité France Télécom

Coordonnées professionnelles :  Groupe La Poste  Groupe France Télécom

Niveau/grade/fonction \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Important, pour les adhérents postiers, merci de préciser votre rattachement métier :

Colis  Courrier  SF  enseigne  Autres

Téléphone \_\_\_\_\_ e-mail professionnel \_\_\_\_\_

Vous êtes reconnu  RQTH  CJR

Merci de donner des précisions sur votre handicap :

handicap auditif précisions \_\_\_\_\_  
 handicap moteur précisions \_\_\_\_\_  
 handicap neurologique précisions \_\_\_\_\_  
 handicap organique précisions \_\_\_\_\_  
 handicap psychique précisions \_\_\_\_\_  
 handicap visuel précisions \_\_\_\_\_

Vous souhaitez soutenir l'association et devenir membre associé au titre de :

- Famille  
 Collègue  
 Professionnel de la santé  
 Autre (à préciser)

- J'adhère à l' **atha**, pour l'année 2011 et je joins un chèque bancaire ou postal de 10 euros  
 Je m'abonne au journal Le Lien pour 2 euros (tarif adhérent)  
 Je m'abonne au journal Le Lien pour 16 euros (tarif non adhérent)  
 Je joins un chèque de \_\_\_\_\_ euros comprenant le montant de l'adhésion et un don volontaire

J'accepte que mes coordonnées soient transmises au correspondant **atha** de mon département.

Oui  Non

J'accepte de figurer sur les photos publiées dans le journal de l'association « Le Lien »

Oui  Non

Date et signature



ASSOCIATION DES  
TRAVAILLEURS  
HANDICAPÉS OU  
INTÉGRÉS DE  
LA POSTE ET  
FRANCE TÉLÉCOM

47 147 rue Barrois,  
75013 Paris  
Tél : 01 40 78 13 13  
Fax : 01 40 78 13 14  
contact@atha.fr

[www.atha.fr](http://www.atha.fr)